

La Rochelle
Université

Guide de la mobilité sortante





Éric Monteiro

Vice-Président
Relations Internationales
de La Rochelle Université

Étudiantes, étudiants ! La Rochelle Université encourage votre mobilité au cours de votre cursus. Plus de 150 accords ont été signés avec des universités étrangères pour vous permettre de réaliser un séjour d'études pendant un semestre ou une année.

À l'issue de ce séjour, vous pourrez valider les crédits ECTS correspondants à La Rochelle Université. Ces mobilités sont organisées avec un système de gratuité des droits d'inscription dans l'université d'accueil. Elles permettent d'obtenir une expérience enrichissante qui constitue une véritable valeur ajoutée pour votre CV et vous donnent la possibilité de nouer des contacts et développer des réseaux.

Des mobilités sont également possibles dans le cadre de stages à l'étranger, en fonction de votre parcours. Des aides financières peuvent également être disponibles.

La Direction Relations Internationales propose un soutien personnalisé pour la préparation des mobilités. Chaque année, vous êtes 230 étudiantes et étudiants à partir pour un séjour d'études à l'étranger, et 450 à partir en stage dans un autre pays. N'hésitez pas à venir vous renseigner !

Sommaire

Quelques chiffres 4

Pourquoi étudier à l'étranger ? 6

Conditions 7

Les étapes pour réussir votre échange 8

Définir le projet

Prendre contact

Application de la procédure

Visa

Logement

Aides financières

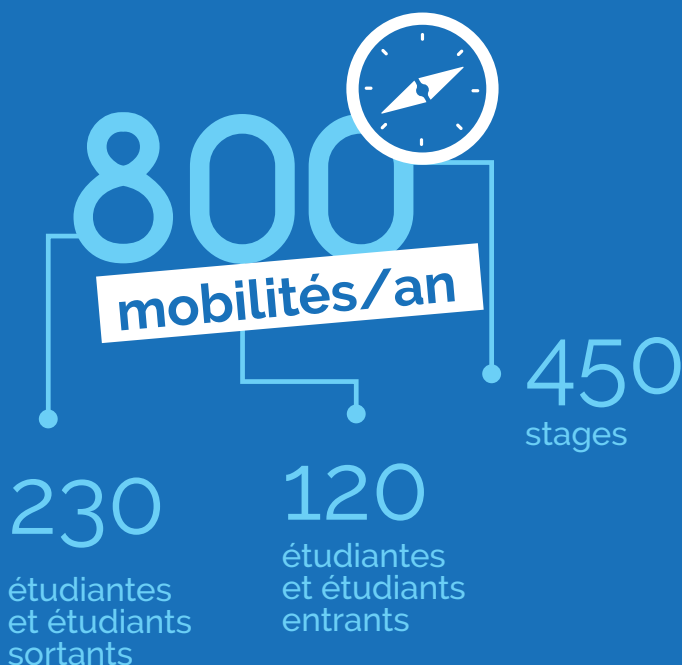
Partir en stage à l'étranger 18

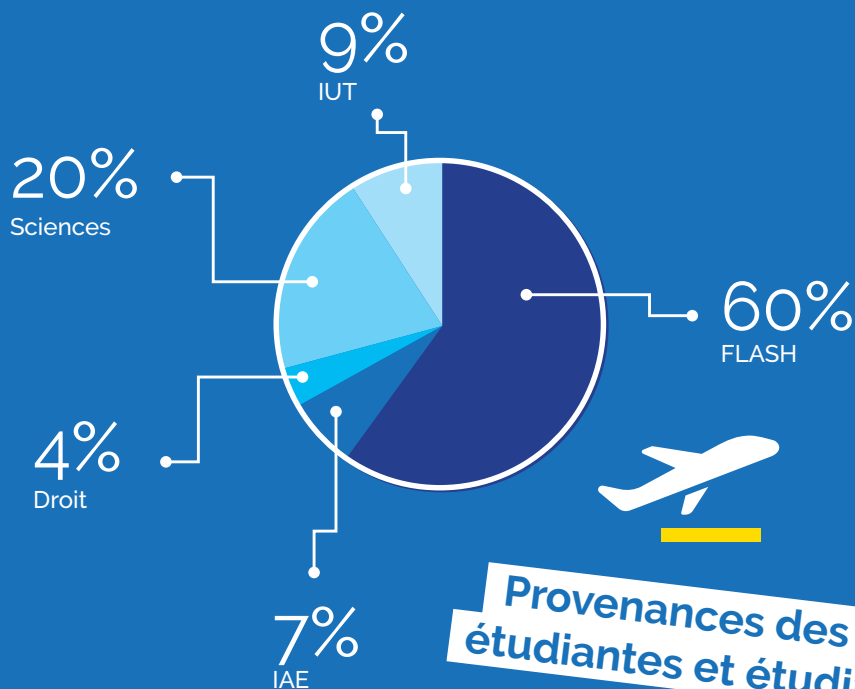
Avant le départ

Convention

Financement

Quelques chiffres

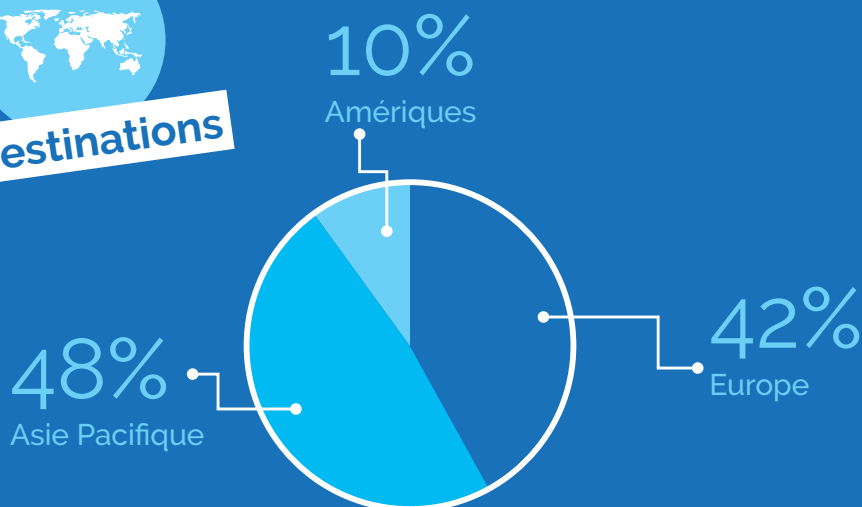




Provenances des étudiantes et étudiants



Destinations



Pourquoi étudier à l'étranger ?



Découvrir d'autres horizons et se construire une carrière

Internationaliser son cursus universitaire est une opportunité de **développer une carrière** au-delà des frontières et de vivre une **expérience unique** contribuant à un véritable épanouissement personnel.

C'est un moyen de développer ses compétences linguistiques, une preuve des capacités d'adaptation

et d'ouverture d'esprit, qui sont des **qualités très appréciées dans un CV**.

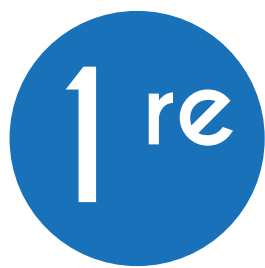
L'échange universitaire avec un partenaire de l'Université ou le stage dans n'importe quel pays permettent la validation des crédits et se révèlent être une excellente opportunité pour se faire des contacts et **créer un réseau à l'étranger**.

Les conditions



- > Il faut avoir effectué son inscription à La Rochelle Université et avoir validé au moins une année d'études supérieures. D'autres conditions peuvent être imposées selon les filières.
 - > La mobilité s'effectue au sein d'une université partenaire de La Rochelle Université pour laquelle une convention d'échange doit être signée.
 - > La participation à un programme d'échange est soumise à l'accord préalable de l'équipe enseignante à La Rochelle Université, au respect des procédures administratives suivies par la Direction Relations Internationales et à la validation de la candidature par l'université partenaire.
- > La durée de l'échange est d'un semestre ou deux selon la formation.
 - > La mobilité implique automatiquement l'exemption des droits d'inscription dans l'université d'accueil (sauf cas particulier).
 - > Une reconnaissance académique des crédits obtenus à l'étranger.

LES ÉTAPES



ÉTAPE

Définir son projet

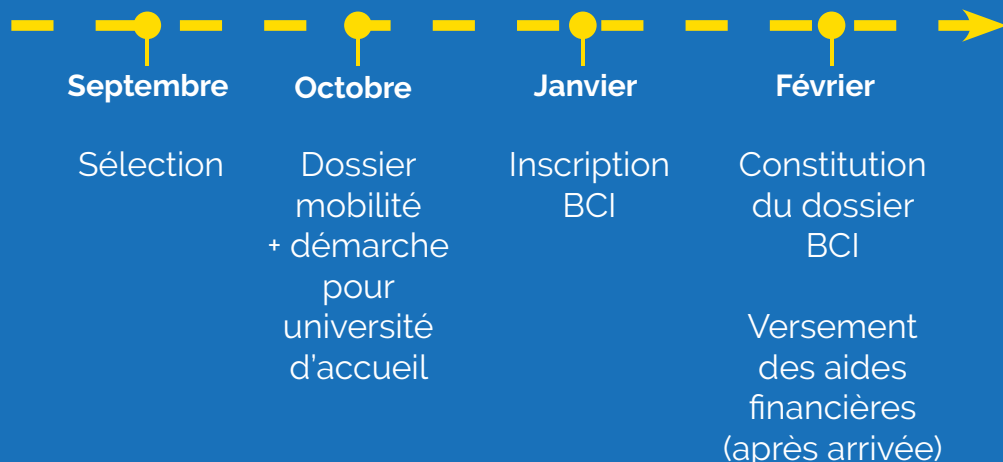
- > Définir son projet ainsi que la durée du séjour et se renseigner sur les destinations parmi celles figurant sur la liste des partenariats pour connaître les accords existants par pays ainsi que les disciplines.
- > Il existe plusieurs possibilités : mobilités en Europe (Erasmus+), mobilités hors Europe et mobilités dans le cadre de doubles diplômes.
- > Il existe un programme spécifique pour le Québec : PEE-BCI avec un regroupement d'universités québécoises. Il vous concerne si vous avez validé une année d'études. Vous devez vous préinscrire à la Direction Relations Internationales et constituer un dossier (lettre de motivation, relevés de notes, liste des cours, lettre de recommandation...).

Quand commencer ses démarches ?

Semestre 1



Semestre 2



Destinations hors Europe





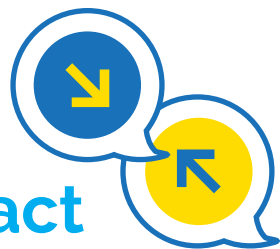
Destinations en Europe



La liste complète des établissements partenaires est consultable sur le site de La Rochelle Université dans la rubrique « International » : bit.ly/2mGISUQ



ÉTAPE Prendre contact



-
- > Une fois la destination choisie, contactez l'enseignant-e référent-e du domaine pour connaître les critères de sélection.



ÉTAPE Contrat d'études



-
- > Une fois sélectionné-e par l'enseignant-e référent-e ou votre jury, vous devez finaliser le choix de cours que vous souhaitez suivre pendant votre mobilité sur le site internet de l'université d'accueil et obtenir la validation pédagogique de votre enseignant-e référent-e pour pouvoir établir un contrat d'études.
 - > Si vous êtes sélectionné-e, vous recevrez automatiquement un e-mail de nomination et serez invité-e à participer à une réunion d'information obligatoire.



ÉTAPE

Dossier de mobilité

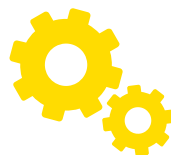


-
- > Vous assisterez à une réunion de la Direction Relations Internationales durant laquelle vous serez fournies des informations sur la préparation à la mobilité. Un dossier de mobilité à retourner à la Direction Relations Internationales vous sera également remis. Dans ce dossier, il faudra joindre : passeport, assurances, responsabilité civile et rapatriement, santé, budget à préparer, charte de l'étudiant-e sortant-e. Il comprend une partie dédiée à la démarche pour les demandes de bourses.
 - > Veillez à respecter les délais et procédures de La Rochelle Université et de l'université d'accueil.
-



ÉTAPE

Application de la procédure



-
- > Vous devrez également compléter un dossier de candidature demandé par le partenaire pouvant comporter entre autres un justificatif de niveau de langue et les relevés de note traduits. Attention à réaliser cette démarche dans le temps donné par le partenaire, tout dossier hors délai est automatiquement rejeté.
 - > L'acceptation du dossier par le partenaire donnera lieu à une lettre d'admission qui vous sera envoyée ultérieurement.

Langues



- > Évaluation linguistique OLS (pour Erasmus+ seulement) : Test avant et après la mobilité, cours en ligne.
- > Préparation linguistique par le Centre Inter-Pôles d'Enseignement des Langues (CIEL)
- > Évaluation, préparation au TOEFL, TOEIC sous forme d'EC libres.



ÉTAPE Visa



- > Dès que vous recevez la lettre d'acceptation de l'université d'accueil, vous pouvez entamer les démarches pour une demande de visa si la destination est hors Europe (sauf cas particuliers) et également pour les ressortissant-es internationaux. Ces démarches sont à faire de manière individuelle, les informations se trouvent sur le site de l'ambassade du pays concerné.



ÉTAPE Logement



- > Renseignez-vous auprès de l'université d'accueil pour savoir si elle propose des logements aux étudiant·es d'échange. Dans le cas contraire pensez à réserver par vous-même un hébergement temporaire le temps de vous mettre en relation avec d'autres étudiant·es sur le campus et de trouver un logement.

> Sur place

- Se rendre au bureau international de l'établissement d'accueil et leur faire remplir l'attestation d'arrivée.
- Envoyer à la Direction Relations Internationales votre attestation d'arrivée pour le déclenchement du versement des bourses.
- Prendre rendez-vous avec l'enseignant·e responsable de votre mobilité dans l'université d'accueil, vérifiez ensemble la compatibilité de l'emploi du temps.
- En cas de modifications des cours, en aviser immédiatement votre enseignant·e référent·e à La Rochelle Université et remplir ensemble la page de modifications du contrat d'études. Ne jamais abandonner ou ajouter un cours sans l'avis préalable de La Rochelle Université.
- Se faire connaître auprès de l'ambassade et du service immigration (hors Europe).
- Au moment où vous quittez l'établissement d'accueil, penser à envoyer le relevé de notes (si disponible) et l'attestation de présence à la Direction Relations Internationales.

Aides financières



Les montants indiqués sont susceptibles de changer. Ils sont donnés à titre indicatifs pour l'année 2019.

Pour un départ en Europe

- > **Bourse Erasmus+** pour un séjour d'études (Union européenne) instruite par la Direction Relations Internationales.

Mensualités de 180€ ou 280€ en fonction de la destination.

Pour un départ hors Europe

- > **Bourse de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle** instruite par la Direction Relations Internationales.

Montant forfaitaire selon le pays de destination (autour de 400€ pour un semestre).

- > **Bourse de la Région Nouvelle-Aquitaine.**

Montant forfaitaire de 700€ pour une mobilité de 8 à 15 semaines, 1 600€ pour 16 à 26 semaines et 2 900€ pour plus de 27 semaines, selon le revenu fiscal de référence N-2 des parents.

Les deux bourses sont cumulables.

Si vous êtes boursier·e (toutes destinations)

- > **Bourse AMI** (Aide à la Mobilité Internationale), réservée aux boursiers sur critères sociaux.

Mensualités de 400€ (le nombre de mois dépend de la durée de la mobilité). L'AMI est cumulable uniquement avec la bourse de la CDA et la bourse Erasmus+.

Partir en stage à l'étranger

- > Le Pôle Orientation Insertion vous aide à préparer votre projet et dans votre recherche de stage.

insertion@univ-lr.fr

Avant le départ



- > **Santé** : Recommandation sanitaires, vaccins, rendez-vous avec le Service de Santé Universitaire
- > **Assurance obligatoire** : rapatriement, « protection sociale, accident du travail et responsabilité civile », couverture santé à l'étranger
- > **Logement** : recherche par l'étudiant-e
- > **Papier d'identité** : carte d'identité ou passeport, visa (le cas échéant)

Conseils sur les précautions à prendre avant de partir à l'étranger par pays sur :

diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs
<http://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/>

Convention



Renseignement auprès du secrétariat

Édition de la convention pour tous les stages à l'étranger :

Consultez l'application « stages » de l'ENT (sauf IUT)
ent.univ-lr.fr

Mes Outils > Mes Études > Mes stages

Financements



Stage en Europe

- > **Bourse Erasmus+** : montant de 400€ ou 450€ par mois selon le pays de destination. La durée du stage doit être au minimum de 2 mois.
- > **Bourse de la Région Nouvelle-Aquitaine** qui tient compte du revenu fiscal de référence N-2 des parents : montant de 80€ par semaine (100€ pour les boursiers). Non éligible si le stage est rémunéré à plus de 700€. Les étudiants peuvent y prétendre même si leur stage est inférieur à 2 mois.

Ces deux bourses ne sont pas cumulables.

Stage hors Europe

- > **Bourse de la Région Nouvelle-Aquitaine** qui tient compte du revenu fiscal de référence N-2 des parents : montant de 80€ par semaine (100€ pour les boursiers). Non éligible si le stage est rémunéré à plus de 700€.



Direction Relations Internationales

Horaires d'ouverture :
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
Fermeture le lundi matin
et le mercredi après-midi



univ-larochelle.fr

Technoforum - 23 avenue Albert Einstein
BP 33060 - 17031 La Rochelle
+33 (0) 5 46 45 87 47
dri@univ-lr.fr